



Dispositif de concertation et d'appui aux
Centres Régionaux d'Intégration

Perspectives 2022



AUX CENTRES RÉGIONAUX D'INTÉGRATION



DISPOSITIF DE CONCERTATION ET D'APPUI

Les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie :



Avec le soutien financier de :



Fonds européen d'intégration des ressortissants de pays tiers



Wallonie

Sommaire

Sommaire	3
Définir, coordonner, opérationnaliser les prises de positions et actions communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration	5
L'intercentre « Directions »	5
L'intercentre « Coordination »	6
Les intercentres « Bureaux d'accueil », « Formation », « Citoyenneté », « Mobilisation socioprofessionnelle », « Apprentissage de la langue » et « Accompagnement des organisations de terrain »	7
Les groupes de travail « Coordination administrative et financière », « Formation continue », « Application Parcours d'intégration », « Remodélisation de la SIDD », « Forem », « FSE » et « Migrant.Es en transit »	10
Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration ..	13
Épauler les structures transrégionales	13
Consolider les savoirs et pratiques des formateurs et formatrices en citoyenneté des CRI	13
Créer un site web commun à tous les CRI	14
Mutualiser les productions des CRI	14
Appuyer les CRI sur les questions juridiques, réglementaires et patronales	14
Alimenter les CRI dans leurs réflexions sur la lutte contre le racisme	14
Promouvoir l'action des Centres Régionaux d'Intégration	15
Rester à la disposition des directions, des équipes et des structures transrégionales	15
Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel·les de terrain	16
Garantir la pertinence des dispositifs formatifs à la citoyenneté pour les personnes migrantes	16
Soutenir les formateurs·trices à la citoyenneté des opérateurs d'Initiative locale d'intégration (ILI)	16
Renforcer les compétences pédagogiques des formatrices et formateurs en citoyenneté via des formations à l'andragogie	16

Décliner la démarche interculturelle dans les projets	16
Former les professionnel·les de la petite enfance et de l'Accueil temps libre	17
Appuyer les actions locales des CRI autour des enjeux liés aux migrant·Es en transit	17
Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion et d'intégration.....	18
Équipe, communication et administration	19
Équipe	19
Communication	19
Administration	19

Définir, coordonner, opérationnaliser les prises de positions et actions communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration

L'INTERCENTRE « DIRECTIONS¹ »

En 2022, l'Intercentre « Directions » poursuivra son action sur les enjeux identifiés en 2021 tout en ouvrant de nouveaux chantiers.

Conforter la réforme des structures transrégionales et du DisCRI

L'Intercentre continuera à examiner les « Fiches de liaison » qui lui sont adressées par les structures transrégionales par l'entremise de l'IC « Coordination ».

Les modifications apportées en 2019 au fonctionnement des structures transrégionales feront l'objet d'une évaluation à la fin du 1^{er} semestre de 2022.

La fonction du DisCRI en tant que structure de définition, coordination, décision, opérationnalisation et représentation des prises de positions et initiatives communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration sera consolidée. À cette fin :

- La recherche réalisée par l'équipe pédagogique du DisCRI visant à identifier ce qui constitue le socle commun des pratiques et moyens mis en œuvre par les CRI et à identifier, sur une base objective, les moyens supplémentaires dont ils auraient besoin pour poursuivre avec plus d'efficacité encore leurs missions continuera à être exploitée ;
- Un site web sera créé afin de communiquer leurs prises de positions, initiatives (et leurs résultats), publications et articles.

Poursuivre la réflexion et déployer de nouvelles initiatives sur les enjeux auxquels les CRI sont confrontés

Ces enjeux, rappelons-le, sont de plusieurs ordres : patronaux, sectoriels, financiers, pédagogiques et d'harmonisation.

Dialoguer et interpeller le Ministère de l'Action sociale et l'Administration

L'Intercentre continuera à alimenter la mission 4 du DisCRI, en ce compris les revendications sectorielles portées par le DisCRI au sein du Comité de Coordination de l'Action régionale sur les questions d'intégration des personnes étrangères.

Poursuivre les efforts de concertation au sein du secteur de l'intégration

¹ Nous ne reprenons pas, dans les « Perspectives », des objectifs récurrents et permanents tels que les échanges de pratiques, l'élaboration de recommandations, la réactivité à l'actualité, l'évaluation du travail accompli...

L'Intercentre poursuivra ses efforts de concertation afin de renforcer continuellement le dialogue au sein du secteur et de peser face aux interlocuteurs publics dans les négociations sectorielles.

L'Intercentre continuera à rencontrer des acteurs dont les actions ont une portée régionale et qui souhaitent envisager les collaborations à l'échelle de la Wallonie tout entière.

Positionner les CRI dans la lutte antiraciste en Wallonie

En 2022, le DisCRI bénéficiera d'un financement obtenu dans le cadre de l'Appel à projets « lutte contre le racisme » lancé par la Ministre Morreale en 2021. Ce financement permettra aux CRI d'organiser de manière concertée un colloque au niveau régional. Ce colloque aura pour objectif de mettre en lumière la multiplicité de points de vue des actrices et acteurs actifs dans la lutte antiraciste. Ce faisant, il positionnera le DisCRI sur la thématique du racisme en Wallonie.

De plus, l'Intercentre proposera la candidature du DisCRI en tant qu'« ami de la Coalition NAPAR ». Cette coalition mène des actions de plaidoyer pour un plan d'action interfédéral contre le racisme.

Se concerter dans l'élaboration d'un projet commun en vue de la programmation FSE 2021-2027

Dans le cadre de la nouvelle programmation du Fonds social européen (FSE), les CRI mèneront une réflexion commune pour une action harmonisée et concertée qui se déploie à l'échelle de la Wallonie. Cette action comportera une dimension de première ligne, par des actions d'insertion socioprofessionnelle des personnes étrangères, et une dimension de deuxième ligne, par un travail avec les entreprises sur les questions d'accès à l'emploi et de diversité.

Préparer l'avenir du DisCRI

2022 sera la dernière année de travail du coordinateur de projets. Dès janvier, l'Intercentre réfléchira à la relève en identifiant les besoins futurs des CRI et du secteur et partant, les profils de compétences qui devront être recherchés pour que le DisCRI soit en mesure d'accomplir ses missions.

Les instances du DisCRI connaîtront également un changement puisque la Présidence du Conseil d'Administration passera entre les mains d'un autre CRI après 4 années de pilotage par le CRILUX.

L'INTERCENTRE « COORDINATION² »

En 2022, l'Intercentre « Coordination » réorganisera sa manière de travailler en scindant son travail en 4 pôles, et ce afin d'être plus efficace. Les pôles « Contenu » et « Intervision » seront réservés aux réunions d'une journée en présentiel tandis que les tâches de gestion et de suivi seront traitées lors de demi-journées de travail (en visio ou durant l'après-midi des journées en présentiel). Le pôle « Formation continuée » sera travaillé au sein d'un Groupe de travail spécifiquement dédié à cette thématique.

Pôle « Gestion et Suivi »

- Assurer le suivi des fiches de liaison.
- Améliorer le fonctionnement des Intercentres et Groupes de travail afin de garantir une meilleure communication et une meilleure fluidité de l'information.

2 Nous ne reprenons pas, dans les « Perspectives », des objectifs récurrents et permanents tels que les échanges de pratiques, l'élaboration de recommandations, la réactivité à l'actualité, l'évaluation du travail accompli...

Pôle « Formation continuée »

- Assurer le suivi du travail du Groupe de travail « Formation continue » concernant le Plan de formation pour les travailleur.ses des CRI.

Pôle « Contenu »

- Élaborer une note d'action sur le racisme, en collaboration avec le DisCRI, chargé d'alimenter la réflexion des CRI.
- Établir une définition commune des acteurs de l'intégration.

Pôle « Intersession »

- Réfléchir et partager les pratiques entre les Coordinations, notamment sur :
 - l'accueil d'un.e nouveau.elle collègue et la transmission en cas de départ;
 - des méthodes communes de recrutement;
 - des outils de suivi d'équipe.

LES INTERCENTRES « BUREAUX D'ACCUEIL », « FORMATION », « CITOYENNETÉ », « MOBILISATION SOCIOPROFESSIONNELLE », « APPRENTISSAGE DE LA LANGUE » ET « ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATIONS DE TERRAIN³ »

Intercentre « Bureaux d'accueil »

Perspectives 2022

- Élaborer un tronc commun pour un « Guide d'accueil » à destination de toute nouvelle personne travaillant dans un CRI.
- Assurer le suivi du document réalisé en 2021 concernant les « Améliorations en vue d'une future modification de Décret » en priorisant certains points et en approfondissant l'argumentaire lorsque cela s'avère nécessaire.
- Établir un tronc commun pour un répertoire « Module d'accueil » (selon le modèle des répertoires déjà existants tels que « Bienvenue dans le Hainaut », le « Guide du Migrant » du CRILUX, « Bienvenue en Wallonie » du CRIBW, etc.), poursuivre l'harmonisation de l'outil et le diffuser.
- Organiser la 4^e journée inter-CRI des travailleur.ses sociaux du parcours d'intégration autour de la Charte des bureaux d'accueil (reportée en 2022 en raison du contexte sanitaire).
- Organiser une rencontre « inter-Parcours belges » afin d'échanger sur les mises à jour (notamment l'obligation du parcours d'intégration à Bruxelles et les changements monitorés en Flandre).
- Assurer le suivi de l'étude « Migrant Voices » de l'ULB et de la KUL :
 - Diffuser les questionnaires aux bénéficiaires;
 - Échanger, partager et diffuser les résultats;
 - Organiser un événement en 2023 sur cette thématique.
- Suivre les résultats des travaux des différents Groupes de travail (Application du parcours d'intégration, Remodélisation de la SIDD...).
- Échanger de manière anticipative sur les enjeux communs, notamment :

3 Ibidem

- Le suivi juridique et la collaboration avec le Forem et les Parquets dans le cadre de la reconnaissance de l'attestation du parcours d'intégration, notamment pour les demandes de nationalité;
- L'usage différent des tests eLAO selon les CRI et la reconnaissance éventuelle pour une dispense;
- L'implémentation du Prim'test dans les CRI.

Intercentre « Formation »

Perspectives 2022

- Finaliser la méthode de travail commune pour développer des projets intercentres.
- Finaliser le répertoire commun d'intervenant.es pour les formations.
- Mener des projets en commun en réponse à des sollicitations externes.
 - Assurer le suivi de la formation à l'ouverture aux langues et à la culture commanditée par la Fédération Wallonie-Bruxelles;
 - Organiser une intervision entre les responsables de projet ILI au sujet des « duos vers l'inclusion » de l'axe interculturelité de l'Appel à projets ILI.
 - Prolonger la collaboration avec le CRESAM concernant la formation à la démarche interculturelle auprès des agent.es du CPAS.
- Organiser deux journées de formation entre pairs afin de mutualiser les ressources et les savoir-faire entre les formateur.trices des CRI, avec l'intervention d'un.e animateur.trice externe.
- Collaborer avec les autres Intercentres, notamment avec l'Intercentre « Citoyenneté » (au sein du GT mixte) concernant la construction d'une formation pour les interprètes bénévoles.
- Réfléchir avec le DisCRI sur la poursuite de la reconnaissance des formations ONE et analyser d'autres opportunités de formation pour le DisCRI.

Intercentre « Citoyenneté »

Perspectives 2022

- Échanger des informations et outils relatifs à la citoyenneté, qu'il s'agisse d'actions propres à chaque CRI ou concertées avec tous les CRI, telles que : les formations de formateurs et formatrices, les suivis pédagogiques des formateurs et formatrices à la citoyenneté, la formation à l'andragogie pour les formateurs et formatrices à la citoyenneté, etc.
- Poursuivre les échanges d'informations sur les actions de partenaires externes relatives à la citoyenneté au sens large (c'est-à-dire ne concernant pas uniquement les formations à la citoyenneté dans le cadre du parcours d'intégration) et susceptibles d'intéresser les CRI.
- Co-construire, avec le Monde des Possibles (sous réserve de leur accord) et en collaboration avec les Intercentres « Formation » et « Bureaux d'Accueil », une formation d'interprètes bénévoles, comprenant une partie spécifique à l'interprétariat et une partie relative à l'interculturalité et au contexte d'intervention spécifique du parcours d'intégration (cette dernière serait délivrée par les CRI).
- Rédiger des recommandations auprès des directions des CRI afin de soutenir et améliorer l'action dans le domaine de la citoyenneté en Wallonie en vue de la modification du Code wallon prévue en 2022.

Intercentre « Mobilisation socioprofessionnelle »

Perspectives 2022

- Coordonner les Groupes de travail « Forem » et « FSE » en veillant à mettre en commun le travail réalisé au sein des GT, à valider les contenus, à faire le lien avec l'IC « Directions »...
- Articuler le projet Forem et le projet FSE.
- Globaliser les outils communs aux projets Forem et FSE.
- Mutualiser les pratiques innovantes mises en place dans le cadre des projets Forem et FSE.
- Faire le lien avec les entreprises concernant les thématiques de travail suivantes : la diversité en entreprise, la responsabilité sociale des entreprises et la gestion des ressources humaines, le recrutement des entreprises.
- Contacter la fédération d'employeur.ses et les syndicats sur les enjeux stratégiques liés à l'emploi des personnes étrangères.
- Échanger de manière transversale avec les autres Intercentres sur les liens et les enjeux régionaux relatifs à l'emploi des personnes étrangères, le parcours d'intégration, l'alpha et le FLE...
- Travailler en réseau avec des partenaires tels que les CISP, le Forem, les ILI.
- Amorcer la réflexion sur la mise en place d'une formation pour l'accompagnement ISP dans une dimension interculturelle à destination des travailleurs et travailleuses du secteur ILI et des CISP.
- Poursuivre le travail d'harmonisation des pratiques des CRI relatives aux 4 heures d'orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle dans le cadre du parcours d'intégration en vue de la révision du Code wallon.

Intercentre « Apprentissage de la langue »

Perspectives 2022

- Assurer le suivi des chantiers identifiés dans la note réalisée en 2020 sur l'harmonisation des pratiques et les perspectives transversales des CRI en matière de positionnement stratégique et d'offre pédagogique pour l'apprentissage de la langue.
- Assurer le suivi des projets « eLAO », « Prim'test » et le portail wallon de l'offre en alphabétisation et en français langue étrangère (FLE).
- Collaborer étroitement avec les deux collègues qui seront engagés par le DisCRI dans le cadre de l'observatoire du FLE et de l'analphabétisme en Région Wallonne et de la coordination des secteurs alpha et FLE.
- Organiser un colloque régional, initialement prévu en 2020, proposant un état des lieux des pratiques, les innovations méthodologiques et pédagogiques et les enjeux rencontrés par le secteur.
- Partager et se concerter sur les constats de terrain formulés par les opérateurs et lors des plateformes organisées par chaque CRI.
- Mettre en place une plateforme régionale autour des questions de pratiques professionnelles en proposant des interventions pour les opérateurs du secteur.
- Établir un agenda pour les 6 prochains mois permettant de baliser les réunions de travail de l'Intercentre.
- Recueillir les besoins du secteur.
- Analyser les enjeux auxquels font face les opérateurs du secteur et produire des recommandations politiques et/ou pédagogiques.

Intercentre « Accompagnement des organisations de terrain »

Perspectives 2022

- Se concerter concernant l'Appel à projets « Initiatives Locales d'Intégration » 2022-2023, notamment concernant la remise d'avis, les résultats, la mise à jour de la cartographie des actions et la répartition des budgets et faire remonter les constats et difficultés rencontrées par les opérateurs de terrain.
- Mettre en commun le travail réalisé par les accompagnateurs et accompagnatrices de terrain en vue d'harmoniser les pratiques entre les CRI, de mettre à jour les documents d'accompagnement existant et d'échanger sur la manière de mettre en place les comités de pilotage.
- Co-construire, modéliser et assurer le suivi d'une formation « Accompagnement des duos vers l'inclusion » (un Groupe de travail sera constitué à cette fin).
- Rédiger une note sur les Organisations de solidarité internationale issues de la migration (OSIM) et réaliser un travail d'interpellation sur le financement des associations de personnes migrantes.
- Rédiger des propositions d'amélioration du décret en vue de la révision du Code Wallon de l'action sociale et de la santé.
- Finaliser et diffuser la boîte à outils pour les initiatives et projets interculturels.
- Réaliser un état des lieux des villes qui font appel à des médiatrices et médiateurs interculturels et de leurs pratiques ainsi qu'une analyse de leurs potentiels besoins (par exemple, en termes de formation à la médiation interculturelle).
- Réfléchir, en collaboration avec l'Intercentre « Citoyenneté », au positionnement et à la complémentarité des offres de formations à la citoyenneté et à l'apprentissage du français délivrées par Fedasil, la Croix-Rouge et les Initiatives locales d'Intégration et faire remonter les constats réalisés.
- Assurer le suivi de la demande réalisée auprès de la Wallonie d'organiser une rencontre avec les travailleurs et travailleuses de l'administration afin de discuter et d'améliorer la collaboration entre les CRI et l'administration.

LES GROUPES DE TRAVAIL « COORDINATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE », « FORMATION CONTINUE », « APPLICATION PARCOURS D'INTÉGRATION », « REMODÉLISATION DE LA SIDD », « FOREM », « FSE » ET « MIGRANT.ES EN TRANSIT »

Groupe de travail « Coordination administrative et financière »

Perspectives 2022

- Assurer le suivi de la réforme APE et de ses impacts pour les CRI.
- Suivre les négociations autour du futur Accord du Non Marchand Wallon.
- Assurer le suivi de la convention conclue entre Reprobel et la CESSoc afin de bénéficier d'un tarif préférentiel pour le paiement des droits de reprographie.
- Assurer le suivi de l'indexation des salaires suite aux informations fournies par le Bureau du plan.
- Assurer le suivi de la méthode de calcul des salaires avec le SPW.
- Rédiger des propositions d'améliorations du décret en vue de la révision du Code Wallon de l'action sociale et de la santé.
- Poursuivre le projet de guide des dépenses éligibles.
- Préparer les budgets en vue de la prochaine programmation FSE (2022-2027).

Groupe de travail « Formation continue »

Perspectives 2022

- Travailler sur la formation des nouveaux travailleurs et des nouvelles travailleuses.
- Suivre l'organisation de la journée inter-CRI.
- Assurer le suivi des autres chantiers en réflexion.

Groupe de travail « Application parcours d'intégration »

Perspectives 2022

- Analyser de manière approfondie les items contenus dans le bloc 6 et formuler des propositions d'actions.
- Recenser les questions des CRI et les réponses reçues de la Wallonie.
- Poursuivre l'harmonisation de l'encodage des données entre les CRI.
- Collaborer avec l'administration sur l'amélioration d'API et tester la nouvelle version de la base de données.

Groupe de travail « Remodélisation de la SIDD »

Perspectives 2022

- Remodéliser les séances « Droits et devoirs » afin de tenir compte de l'obligation faite aux personnes primo-arrivantes ou en demande de la nationalité belge de suivre une formation à la citoyenneté de 60 heures (en collaboration avec le DisCRI).

Groupe de travail « Forem »

Remarque : Pour 2022, il a été décidé de créer, au sein de l'Intercentre « Mobilisation socioprofessionnelle », deux Groupes de travail « Forem » et « FSE ». L'objectif de ces GT est de travailler sur la création d'outils et la mise en commun des ressources et pratiques en vue de ces deux appels à projets, tout en tenant compte de la temporalité propre à chacun de ces projets.

Perspectives 2022

- Prendre connaissance des projets respectifs des CRI impliqués dans l'Appel à projets Forem.
- Réaliser une vidéo de présentation commune du projet.
- Élaborer un tableau sur les livrables de chaque projet afin de dégager les éléments communs.
- Coordonner et échanger les pratiques avec le Forem.
- Développer des outils ou livrables partagés en listant les outils à développer en commun et en organisant la répartition du travail de création d'outils en fonction de l'expertise de chaque CRI.
- Assurer un suivi et une évaluation du déroulement des premiers modules.

Groupe de travail « Fonds social européen »

Perspectives 2022

- Finaliser l'élaboration des indicateurs stratégiques, de réalisation et de résultat et les projections de chaque CRI.
- Clarifier certains concepts (offre d'emploi « durable », sortie « positive », etc.) en vue d'établir une définition commune entre CRI.

- Rédiger les parties communes de l'Appel à projets.
- Échanger et partager les outils élaborés ou utilisés par chaque CRI.

Groupe de travail « Migrant.es en transit »

Perspectives 2022

- Participer à l'élaboration du plan d'action « Migrant.es en transit » sollicité par la Région Wallonne.

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration

ÉPAULER LES STRUCTURES TRANSRÉGIONALES

Appuyer les intercentres « Directions » et « Coordination »

Le DisCRI continuera à être présent au sein de l'Intercentre « Coordination » et de l'Intercentre « Directions » afin de :

- Si besoin, éclairer les directions sur les recommandations et prises de position de l'IC « Coordination ».
- Via les « Fiches de liaison », communiquer à l'IC « Coordination » les décisions prises par l'IC « Directions ».
- Identifier avec les directions et les membres de l'IC « Coordination », l'appui qui peut être apporté par l'équipe du DisCRI.

Soutenir les réalisations des Intercentres et Groupes de Travail

L'équipe du DisCRI se tiendra à disposition des autres Intercentres et Groupes de travail. Dans ce cadre, elle :

- Collaborera avec l'Intercentre « Bureaux d'accueil » afin de/d':
 - participer à la journée inter-travailleur.ses visant l'adoption de la Charte des bureaux d'accueil ;
 - apporter un appui méthodologique et pédagogique pour la révision des fiches informatives et de l'outil pédagogique en vue de remodeliser les séances « Droits et devoirs » organisées par les bureaux d'accueil des CRI pour les personnes qui suivent le parcours d'intégration ;
- Effectuera un travail de veille et de gestion afin d'assurer le bon fonctionnement des plateformes virtuelles « Microsoft Teams » mises à disposition des Intercentres et Groupes de travail.
- Se chargera de la réservation des salles pour les réunions en présentiel des Intercentres et des Groupes de travail.

CONSOLIDER LES SAVOIRS ET PRATIQUES DES FORMATEURS ET FORMATRICES EN CITOYENNETÉ DES CRI

En 2022, l'équipe pédagogique délivrera une formation pour les formateurs et formatrices des CRI chargés de prodiguer la « Formation à la délivrance des dispositifs AOC et de la FIC aux personnes migrantes » aux opérateurs ILL.

Le DisCRI organisera également des « Suivis » de cette formation. Ces suivis seront notamment l'occasion d'échanger sur les expériences et les outils développés par les formateurs et formatrices des CRI.

CRÉER UN SITE WEB COMMUN À TOUS LES CRI

Ce site diffusera les prises de positions, les initiatives, les publications et articles partagés par l'ensemble des CRI et offrira la possibilité d'accéder au site web de chaque CRI. Il relatera leurs prises de position ainsi que leurs initiatives transrégionales.

MUTUALISER LES PRODUCTIONS DES CRI

Le DisCRI continuera d'alimenter la « Banque de ressources » avec les nouvelles productions des CRI, du DisCRI ou des structures de concertation auxquelles participent les CRI. Afin de faciliter ce processus, chaque CRI a désigné une personne de contact chargée de relayer toute nouvelle production de son CRI au DisCRI.

APPUYER LES CRI SUR LES QUESTIONS JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET PATRONALES

Le DisCRI continuera à appuyer les CRI sur les questions juridiques, réglementaires et patronales. Simon Lechat poursuivra ses échanges avec les coordinatrices et coordinateurs administratifs et financiers des CRI, les Intercentres et Groupes de travail ainsi qu'avec des juristes de fédérations partenaires afin d'identifier les questions juridiques récurrentes dans le secteur. Il répondra aussi aux demandes ponctuelles des CRI. Il assurera également le relais des questions et informations entre la FESEFA et les CRI.

Il assurera également une veille juridique pour les CRI et le secteur de l'intégration. Pour ce faire, il veillera à :

- Centraliser les questions juridiques des CRI.
- Rédiger des notes de synthèse sur des questions juridiques (RGPD, bien-être au travail et risques psychosociaux, CP 329.02, réforme du droit des asbl, etc.).
- Créer, avec l'appui du webmaster, une foire aux questions pour les CRI sur le site du DisCRI.

En 2022, un Groupe de travail sera mis en place afin de travailler sur l'application du règlement général sur la protection des données (RGPD) au sein des CRI, sur la base de l'inventaire réalisé par Simon Lechat reprenant les avancées de chaque CRI.

ALIMENTER LES CRI DANS LEURS RÉFLEXIONS SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME

Le DisCRI rédigera une note en vue d'alimenter, en termes de contenus, les réflexions et prises de position des directions des CRI en matière de lutte contre le racisme. Dans le cadre de l'Appel à projets « lutte contre le racisme » lancé par la Ministre Morreale en 2021, il organisera, en étroite collaboration avec les CRI, un colloque sur la lutte contre le racisme visant à réunir les différents acteurs et actrices de la lutte antiraciste en Wallonie et à mettre en lumière la multiplicité de points de vue des acteurs et actrices actives dans la lutte antiraciste.

Pour ce faire, il s'appuiera sur l'accompagnement d'un.e intervenant.e extérieur.e spécialisé.e dans cette matière.

PROMOUVOIR L'ACTION DES CENTRES RÉGIONAUX D'INTÉGRATION

Le service « Communication » continuera à promouvoir les actions des CRI chaque fois que ces derniers en feront la demande.

RESTER À LA DISPOSITION DES DIRECTIONS, DES ÉQUIPES ET DES STRUCTURES TRANSRÉGIONALES

Le DisCRI maintiendra son appui à l'ensemble des CRI en mettant à leur disposition ses compétences pour concrétiser de nouveaux projets, répondre à des demandes liées à l'actualité, conforter les pratiques, rédiger des notes et documents, accompagner l'élaboration de plans stratégiques, animer des rencontres, développer des outils informatiques, renforcer la communication, etc.

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel·les de terrain

GARANTIR LA PERTINENCE DES DISPOSITIFS FORMATIFS À LA CITOYENNETÉ POUR LES PERSONNES MIGRANTES

Suite au congé de maternité de Laetitia Brouwers en 2021, cheville ouvrière du projet, le DisCRI finalisera en 2022 l'enrichissement et l'actualisation des dispositifs formatifs à la citoyenneté. 2 séquences FIC ainsi que 12 nouvelles séquences formatives AOC seront élaborées et mises en ligne, qui viendront s'ajouter aux 25 séquences AOC qui ont été mises en ligne en 2020.

Afin de recueillir les commentaires et réflexions des formateurs et formatrices de terrain sur les nouvelles séquences formatives AOC et leurs ressources pédagogiques et informatives, le DisCRI participera activement à plusieurs formations pour formateurs et formatrices délivrées par les CRI ainsi qu'à leurs suivis.

Une veille informative sera également organisée afin d'assurer l'actualisation et la mise à jour continues des dispositifs FIC et AOC.

SOUTENIR LES FORMATEURS·TRICES À LA CITOYENNETÉ DES OPÉRATEURS D'INITIATIVE LOCALE D'INTÉGRATION (ILI)

L'intervention du DisCRI se limitera à accompagner 1 ou 2 CRI dans la délivrance de la « Formation à la délivrance des dispositifs formatifs FIC & AOC aux personnes migrantes ». Il continuera à apporter son expertise lors des journées ou demi-journées de « Suivi » de cette formation à la demande des CRI. Enfin, il continuera à répondre, en concertation avec les formateurs et formatrices à la citoyenneté des CRI, aux demandes des opérateurs ILI.

RENFORCER LES COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES DES FORMATRICES ET FORMATEURS EN CITOYENNETÉ VIA DES FORMATIONS À L'ANDRAGOGIE

En 2022, le DisCRI continuera à organiser la formation à l'andragogie et à la délivrer aux formateurs et formatrices de terrain. En lien étroit avec les formations délivrées dans le cadre du parcours d'intégration, cette formation de 10 jours vise à renforcer les compétences pédagogiques des formateurs et formatrices de terrain.

DÉCLINER LA DÉMARCHE INTERCULTURELLE DANS LES PROJETS

Le DisCRI finalisera la rédaction et la mise en page du « Guide d'élaboration, mise en œuvre et évaluation d'initiatives et projets interculturels », qui figurera dans la « Boîte à outils pour des projets interculturels » créée par l'Intercentre « Accompagnement des organisations de terrain ».

FORMER LES PROFESSIONNEL·LES DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

En 2022, des formations fondées sur la démarche interculturelle continueront à être délivrées. La pertinence de renouveler la demande d'agrément auprès de l'ONE sera examinée par le DisCRI en concertation avec les CRI.

APPUYER LES ACTIONS LOCALES DES CRI AUTOUR DES ENJEUX LIÉS AUX MIGRANT.ES EN TRANSIT

La Coordination wallonne des collectifs et associations venant en aide aux personnes en migration de transit continuera d'être l'interlocutrice du pouvoir subsidiant, la Région wallonne, pour l'attribution des subsides alloués aux collectifs citoyens, associations et régionales de la Plateforme citoyenne, sur tout le territoire wallon et restera l'interlocutrice principale des collectifs là où les CRI investissent moins la problématique.

Un plan d'action « Migrant.es en transit », réalisé en collaboration étroite avec la Plateforme citoyenne BELRefugees, a été sollicité de la part de la Région wallonne. Il devra poser « les jalons d'un dispositif concerté, réaliste, responsable, coordonné et pérenne à l'échelle de la Wallonie », au bénéfice des personnes en migration dite de transit.

Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion et d'intégration

En participant au Comité de Coordination de l'action régionale en matière d'intégration des personnes étrangères, le DisCRI continuera à relayer et à défendre les prises de positions sectorielles.

Parmi celles-ci, citons :

- L'évolution du cadre réglementaire.
- Le guide d'éligibilité des dépenses.
- Le cadre d'intervention du SPW.
- Les perspectives des projets européens à venir.
- Les questions d'employabilité et d'insertion socioprofessionnelle pour les personnes étrangères et d'origine étrangère.

Les articles de notre chargé de communication continueront à alimenter la réflexion.

Pour le reste, cette mission sera rencontrée en fonction de l'actualité et surtout, des travaux des Intercentres et Groupes de travail. Les structures transrégionales sont très actives à ce niveau. Les Intercentres « Directions », « Coordination », « Bureaux d'accueil », « Citoyenneté », « Apprentissage de la langue » et « Accompagnement des organisations de terrain » ont parmi leurs objectifs de 2022, l'élaboration de propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'intégration.

Rappelons-en ici quelques-unes :

- La rédaction de recommandations rédigées en vue de la modification du Code wallon prévue en 2022.
- Le suivi juridique et la collaboration avec le Forem et les Parquets dans le cadre de la reconnaissance de l'attestation du parcours d'intégration, notamment pour les demandes de nationalité.
- La modification des séances « Droits et devoirs » afin de tenir compte de l'obligation faite aux personnes de suivre une formation à la citoyenneté de 60 heures.
- L'amélioration de la base de données API dans le cadre du parcours d'intégration.
- La production de recommandations politiques et/ou pédagogiques concernant les enjeux auxquels font face les opérateurs du secteur alpha/FLE.
- Le partage des constats et difficultés rencontrées par les opérateurs de terrain dans le cadre de l'Appel à projets ILI 2022-2023.

Équipe, communication et administration

ÉQUIPE

L'année 2022 verra l'équipe renforcée de deux collègues supplémentaires : l'un.e chargé.e du développement d'un observatoire du FLE et de l'analphabétisme en Région wallonne et l'autre en charge de la coordination des secteurs alpha et FLE au niveau régional. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie et sera porté en partenariat avec Lire et Écrire ASBL.

En outre, le DisCRI poursuivra le travail visant à autonomiser davantage l'équipe et à créer une dynamique d'équipe positive.

Il rédigera également un document à l'attention des CRI afin de clarifier les rôles et tâches du DisCRI et de chaque membre de l'équipe.

COMMUNICATION

Le site du DisCRI continuera à évoluer. L'équipe réfléchira également à la communication du DisCRI.

Le webmaster se chargera également de la mise en page des documents du DisCRI et du travail commun entre les CRI.

L'équipe du DisCRI s'accordera aussi sur l'utilisation de l'écriture inclusive dans les productions du DisCRI.

Le « Chargé de communication » sera chargé du volet informatif du site des directions des CRI.

ADMINISTRATION

En 2022, les instances du DisCRI seront renouvelées.

L'équipe du DisCRI continuera à prendre en charge le volet administratif de son travail et la coordinatrice administrative et financière du CRILUX, la gestion des congés, des salaires et de la comptabilité.



Perspectives 2022

DisCRI ASBL
 Place Gustave Falmagne, 5
 5000 Namur
 Tél.: +3281/43.55.31
 E-mail: info@discri.be
 Web: www.discri.be

Numéro d'entreprise: 0463 756 505
 RPM: Namur
 IBAN: BE98 1325 3291 3593

Éditeur responsable: Nicolas Contor (Président, DisCRI ASBL)

© Juin 2022

Les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie:



Avec le soutien
financier de:



Fonds européen d'intégration
des ressortissants de pays tiers

